



Plaidoyer – Élections municipales 2020

La Maison des Citoyens du Monde (MCM) est un collectif associatif qui rassemble de manière large des structures et des individus. Son objectif est de promouvoir l’indivisibilité et l’effectivité des droits humains (Civiques, politiques, économiques, sociaux et environnementaux) ici et dans le monde.

Principes et valeurs (Charte agenda des droits de l’Homme dans la Cité, rédigée à Nantes et adoptée par CGLU en 2011) :

- Dignité de tout être humain, en tant que valeur suprême
- Liberté, égalité notamment entre les hommes et les femmes, non-discrimination et reconnaissance des différences, inclusion sociale et justice
- Démocratie et participation en tant que forme de gouvernement des Cités
- Principe d’universalité, d’indivisibilité et d’interdépendance des droits humains
- Principe de développement durable sur les plans socio-économique et environnemental
- Principe de coopération et de solidarité entre tous les habitants de chaque Cité, ainsi qu’entre toutes les Cités du monde
- Principe de responsabilité partagée entre les gouvernements des Cités et leurs habitants, en fonction de leurs capacités et de leurs ressources.

À l’occasion des élections municipales et métropolitaine 2020, la MCM formule des demandes et propositions aux candidat.e.s. Les membres de la MCM sont impliqués dans plusieurs initiatives locales et internationales.

Les demandes et propositions formulées sont issues de prises de position sur différents sujets depuis 6 ans dans la ville et dans le monde. Elles permettent aussi de se projeter pour les années à venir dans des engagements citoyens pour favoriser la solidarité ici et là-bas.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

- Renforcer les partenariats équilibrés et d’amitié entre les peuples, avec réciprocité, dans les politiques de coopération internationale et développement, en lien avec les acteurs ici et là-bas ;
- Promouvoir et développer les actions liées au commerce équitable ;
- Promouvoir le droit international ;
- Poursuivre et renforcer le soutien à la formation à la coopération internationale, l’ouverture au monde et l’interculturalité ;
- Promouvoir, favoriser et soutenir l’organisation de l’Université d’été solidaire 2020 à Nantes ;

DROITS HUMAINS

Références : Personne à la rue ! États Généraux des Migrations et Saison des droits humains

- Mettre à l'abri de façon durable toutes les personnes à la rue, en situation de détresse, comme stipulé dans l'article 345-2-2 du code de l'action sociale et des familles, et recenser les bâtiments vides publics et privés permettant de fournir des lieux d'abri, avec la mise en œuvre des principes d'hospitalité et de fraternité ;
- Réaffirmer le droit au logement comme faisant partie des droits humains interdépendants, indivisibles et inaliénables (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme) ;
- Créer un lieu et des temps d'échanges périodiques, une table ronde, avec tous les acteurs impliqués sur les questions de migration : associations et collectifs, collectivités territoriales et État ;
- Promouvoir les droits humains et favoriser dans leurs actions, notamment celles visant à rendre le droit d'asile effectif, les associations de soutien aux migrants ;
- Cesser et faire cesser de criminaliser les aidant.e.s qui veulent uniquement faire vivre le principe de fraternité, comme rappelé par le Conseil constitutionnel le 6 juillet 2018 ;
- Intégrer la promotion et la défense des droits humains dans toutes les politiques publiques locales, sur la base de la Charte agenda des droits de l'Homme dans la Cité ;
- Promouvoir des initiatives et actions favorisant les droits humains, par le biais de la Saison des droits humains ou un dispositif amélioré, avec des moyens humains, financiers, de communication (dont internet et réseaux sociaux) augmentés ;

CITOYENNETÉ

Référence : Pacte du Vivre Ensemble

- Permettre l'expression et la participation de tous les citoyen.ne.s, en accroissant le pouvoir d'expression des plus défavorisé.e.s ;
- Mettre en œuvre une stratégie locale sur l'engagement citoyen tout au long de la vie et sur l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) ;
- Construire l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, en promouvant dès le plus jeune âge une culture de l'égalité entre femmes et hommes ;
- Promouvoir le vote pour les élections locales des personnes étrangères non communautaires ;
- Promouvoir la lutte contre le racisme et toutes les formes de discrimination, en renforçant les politiques locales de lutte contre les discriminations ;
- Articuler davantage les actions locales de lutte contre les discriminations avec le Défenseur des droits ;

DÉMOCRATIE

- Intégrer directement les citoyen.ne.s dans les élaborations et prises de décision ;
- Promouvoir et défendre le statut de lanceur d'alerte ;
- Cesser de réprimer et criminaliser les mouvements sociaux ;
- Promouvoir et défendre la liberté d'opinion et d'expression sous toutes ses formes, et notamment la liberté de manifester et la liberté de la presse ;
- Lutter contre tous les dispositifs de surveillance liberticides, notamment la généralisation de l'usage des caméras de vidéo-surveillance et les dispositifs de reconnaissance faciale ;

CLIMAT

Référence : État d'urgence climatique

- Informer de manière visible et honnête tou-te-s les citoyen.ne-s sur la situation climatique et environnementale ;
- Intégrer l'urgence climatique et environnementale dans toutes les politiques publiques locales ;
- Défendre cet engagement dans chaque projet qui concerne la Ville et la Métropole, au niveau départemental, régional, national et international.